

Intitulé de l'UE	Questions approfondies d'intervention pédagogique
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 1 - BA 2

Responsable(s)	Heures	Période
Julie DELBECQ	50	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Evaluation en éducation	20h	Olivier MAES
Intervention pédagogique	30h	Julie DELBECQ

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Evaluation en éducation : 8h de théorie, 12h d'autonomie
Intervention pédagogique : 15h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires, 4h de travaux, 3h d'autonomie

Langue d'enseignement
Evaluation en éducation : Français
Intervention pédagogique : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ; ◦ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ; ◦ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ; ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection . ◦ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel . • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et

- l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience .
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable



Éducation de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Evaluation en éducation :

en terme de connaissance :

différencier les fonctions de l'évaluation ;
expliquer les critères de qualité d'une évaluation ;
décrire les principes d'une évaluation critériée ;
expliquer les principes de l'évaluation par compétences ;
illustrer le principe d'alignement pédagogique ;

expliquer le concept de jugement professionnel en évaluation.

en terme d'aptitudes :

Acquis d'apprentissage en termes d'aptitudes

interpréter les résultats aux évaluations externes ;
reconnaître les biais de l'évaluation ;
reconnaître les différents types de feedbacks.

Acquis d'apprentissage en termes de compétences

agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages (C3)

Intervention pédagogique:

Analyser et critiquer une situation pédagogique en utilisant les concepts spécifiques de l'intervention pédagogique à la lumière des différentes théories de l'apprentissage

Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages

Evaluation:

différencier les fonctions de l'évaluation ;
expliquer les critères de qualité d'une évaluation ;
décrire les principes d'une évaluation critériée ;
expliquer les principes de l'évaluation par compétences ;
illustrer le principe d'alignement pédagogique ;
expliquer le concept de jugement professionnel en évaluation.
interpréter les résultats aux évaluations externes ;

reconnaître les biais de l'évaluation ;

reconnaître les différents types de feedbacks.

agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages (C3)

Contenu de l'AA Evaluation en éducation

- les fonctions de l'évaluation ;
- les critères de qualité de l'évaluation ;
- l'évaluation critériée ;
- l'évaluation par compétences ;
- les différents types de feedbacks ;
- les évaluations externes ;
- les biais de l'évaluation ;
- le jugement professionnel en évaluation ;
- l'alignement pédagogique.

Contenu de l'AA Intervention pédagogique

La planification

Déclinaison des différentes théories de l'apprentissage en pratiques pédagogiques spécifiques

Analyse comparative et réflexive de la gestion des pratiques pédagogiques

Méthodes d'enseignement

Evaluation en éducation : cours magistral, Exercices dirigés et travaux pratiques

Intervention pédagogique : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème

Supports

Evaluation en éducation : syllabus, diapositives, transparents, portefeuille de lecture, Livre, Revues, Outils

Intervention pédagogique : notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Intervention pédagogique

Altet, M. (2018 (3ème édition)). Les pédagogies de l'apprentissage. Presses Universitaires de France.

Gauthier C. Tardif M. (2017, 4e éd.) La pédagogie. Gaëtan Morin éditeur.

Gueguen, C. (2018). Heureux d'apprendre à l'école: Comment les neurosciences affectives et sociales peuvent changer l'éducation. Paris: Robert Laffont.

Hattie. J. Yates G. (2020) L'apprentissage visible : ce que la science sait de l'apprentissage. Editions l'Instant Présent.

Vienneau. R. (2005) Apprentissage et enseignement : Théories pratiques. Gaëtan Morin éditeur

Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement. (2019, mai 03).

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Récupéré sur Le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles: <http://enseignement.be/index.php>

FWB. (2022). Les référentiels du Tronc commun. Récupéré sur enseignement.be: <http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#:~:text=Les%20r%C3%A9f%C3%A9rentiels%20du%20tronc%20commun%20d%C3%A9finissent%20d%C3%A9s%20les%20contenus%20et,un%20niveau%20%C3%A0%20l%27autre.>

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Evaluation en éducation : 40% Intervention pédagogique : 60%
Langue(s) d'évaluation	Evaluation en éducation : Français Intervention pédagogique : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Evaluation en éducation :	
Examens écrits, en présentiel, représentant 100 % de la note	
L'évaluation consistera en un examen écrit dont les modalités spécifiques seront précisées dans le contrat de cours et présentées lors de la première séance de cours.	
Méthode d'évaluation de l'AA Intervention pédagogique :	
Examen écrit représentant 100% de la note	
La note à l'UE est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'UE même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieure à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.	

Année académique : **2024 - 2025**